



Infos Règlementaires n° 143

Pont Du Casse, le 13/11/2024

## BIATHLON

La société De Sangosse tient à vous informer du **non renouvellement de l'approbation du tritosulfuron**, substance active de l'herbicide **BIATHLON**.

Les différents pays, dont la **France** sont tenus de retirer les AMM des produits contenant du tritosulfuron au plus tard le 07/05/2025 **sur la base des informations suivantes** :

- Dernières ventes jusqu'au 07.08.2025.
- Dernières utilisations jusqu'au 07.11.2025.

Nous vous **informerons lorsque la décision** de retrait de l'autorisation de mise sur le marché **sera émise**, et vous préciserons à ce moment-là **les dates définitives** de fin de ventes et d'utilisation.





### Mentions Légales

**BIATHLON®** - AMM n° 2090159 - 714 g/kg de tritosulfuron — Détenteur de l'AMM et Marque déposée : BASF  
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. P261 : Eviter de respirer le brouillard. P261 : Eviter de respirer les vapeurs. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 : Rincer la bouche. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. . SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau



*Nous vous informons qu'en application de la réglementation en vigueur, tout distributeur de produits phytopharmaceutiques est tenu d'informer ses clients en lui communiquant les informations appropriées sur l'utilisation des produits, les risques pour la santé et l'environnement, les consignes de sécurité permettant de gérer les risques en question ainsi que les changements intervenus et les précautions à prendre qui s'imposent.*

**Pour toutes informations complémentaires :**

[www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) pour accéder aux fiches produit

[www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) pour accéder à nos fiches de données de sécurité

[www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) pour accéder à la base de données des Produits Phytopharmaceutiques des Professionnels

**Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)**

---

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**